

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 19312 Numéro SIREN : 507 887 024 Nom ou dénomination : H2O

Ce dépôt a été enregistré le 26/11/2020 sous le numéro de dépôt 102721

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 26-11-2020

N° DE DEPOT : 102721

N° GESTION : 2008B19312

N° SIREN : 507887024

DENOMINATION : H2O

ADRESSE : 79 rue de Seine 75006 Paris

MILLESIME : 2019

Désignation de l'entreprise : H2O		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 79 RUE DE SEINE		75006 PARIS	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 50788702400036		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31122019	
		N-1 31122018	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		DV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaier (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

Désignation de l'entreprise : H2O

Néant ☐ *

			Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2....8.1.0....4.8.0.....)	DA	2 810 480		2 810 480	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 417 377		1 401 885	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	36 900		36 900	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG				
	Report à nouveau	DH	(616 620)		(930 067)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(142 755)		313 448	
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK	119 671		93 102	
	TOTAL (I)	DL	3 625 054		3 725 747	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	444 098		605 635	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	155 377		202 453	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	38 065		48 631	
	Dettes fiscales et sociales	DY	67 216		82 024	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA			383 812	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
	TOTAL (IV)	EC	704 756		1 322 555	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 329 809		5 048 302	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	ID				
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC				
		ID				
		IE				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	425 103		733 996	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : H2O

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	70 174	FB		FC	70 174	2 106		
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF				
		FG	582 578	FH		FI	582 578	574 347		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	652 752	FK		FL	652 752	576 452		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	19 287	21 920		
	Autres produits (I) (11)					FQ	5	8		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	672 043	598 380	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	3 558	182 331	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	63 947	(180 225)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	275 721	316 903	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	3 539	6 791	
	Salaires et traitements*						FY	397 347	469 559	
	Charges sociales (10)						FZ	145 625	160 837	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	17 980	13 785		
						GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD					
	Autres charges (12)						GE	15	10	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	907 732	969 991	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(235 689)	(371 611)	
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH				
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	3 717	2 320			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	8 086	100 000			
	Différences positives de change				GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO					
Total des produits financiers (V)						GP	11 803	102 320		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		8 086			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	11 670	23 518			
	Différences négatives de change				GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT					
	Total des charges financières (VI)				GU	11 670	31 604			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	133	70 717		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(235 556)	(300 895)		

Désignation de l'entreprise : H2O

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		4 518			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	2 050	3 691 259			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC					
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	2 050	3 695 777			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	6 185	432 191			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	10 645	2 622 674			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	26 569	26 569			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	43 399	3 081 435			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(41 349)	614 342			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ					
Impôts sur les bénéfices *										HK	(134 151)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	685 896	4 396 477			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	828 651	4 083 030			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(142 755)	313 448			
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO					
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières							HY					
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG					
	(3)	Dont	{ - Crédit bail mobilier *							HP		318			
			{ - Crédit bail immobilier							HQ					
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX				
		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC				
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RO				
	(9)	Dont transferts de charges									A1	19 287	21 920		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A2				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A3				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6		obligatoires		A9						
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8		dont cotisations Madelin		A7						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N					
Cf état annexe										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels			
										43 399		2 050			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N					
										Charges antérieures		Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 329 809.38 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 652 751.57 Euros et dégageant un déficit de -142 754.63 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a décidé une TUP avec sa filiale 12h25.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les filiales de la société exerçant leur activité dans la restauration ont été dans l'obligation de fermer leurs établissements à compter du 15 mars 2020 suite aux décisions gouvernementales.

La société et ses filiales mettent en place toutes les mesures possibles pour faire face cette fermeture.

A ce jour, la société n'est pas en mesure de calculer l'impact post-clôture sur la valeur comptable de ses actifs et passifs, les conséquences de l'évolution de la pandémie du coronavirus n'étant pas mesurables.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 140		
Installations générales agencements aménagements divers	31 370		1 770
Matériel de transport	12 000		12 250
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 297		
TOTAL	53 667		14 020
Autres participations	2 639 421		718 500
Prêts, autres immobilisations financières	18 880		306 900
TOTAL	2 658 301		1 025 400
TOTAL GENERAL	2 716 108		1 039 420

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 140	4 140
Installations générales agencements aménagements divers		13 219	19 921	19 921
Matériel de transport			24 250	24 250
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 297	10 297
TOTAL		13 219	54 468	54 468
Autres participations	628 350	2 050	2 727 521	2 727 521
Prêts, autres immobilisations financières	314 400		11 380	11 380
TOTAL	942 750	2 050	2 738 901	2 738 901
TOTAL GENERAL	942 750	15 269	2 797 509	2 797 509

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 247	593		2 841
Installations générales agencements aménagements divers	9 608	7 251	4 624	12 235
Matériel de transport	3 364	7 971		11 336
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 127	2 165		9 292
TOTAL	20 100	17 387	4 624	32 862
TOTAL GENERAL	22 347	17 980	4 624	35 703

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	593				
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 251				
Matériel de transport	7 971				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 165				
TOTAL	17 387				
TOTAL GENERAL	17 980				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	93 102	26 569			119 671
TOTAL	93 102	26 569			119 671

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations corporelles	8 086		8 086		
Sur titres de participation	230 000		230 000		
TOTAL	238 086		238 086		
TOTAL GENERAL	331 188	26 569	238 086		119 671
Dont dotations et reprises financières exceptionnelles		26 569	8 086		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	11 380		11 380
Autres créances clients	324	324	
Impôts sur les bénéfices	7 200	7 200	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 690	6 690	
Groupe et associés	653 006	653 006	
Débiteurs divers	560 034	560 034	
Charges constatées d'avance	3 872	3 872	
TOTAL	1 242 506	1 231 126	11 380
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	4 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	311 950		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	327	327		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	443 771	164 118	279 653	
Fournisseurs et comptes rattachés	38 065	38 065		
Personnel et comptes rattachés	11 118	11 118		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 383	37 383		
Taxe sur la valeur ajoutée	13 056	13 056		
Autres impôts taxes et assimilés	5 659	5 659		
Groupe et associés	155 377	155 377		
TOTAL	704 756	425 103	279 653	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	161 418			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	108 885			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
TITRES	3.3200	846 530			846 530

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	NA
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	NA
Matériels et outillages	Linéaire	NA
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	22
Total	22

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	327
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 778
Dettes fiscales et sociales	8 644
Total	40 749

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 872
Total	3 872

H2O
Société par actions simplifiée au capital de 2 810 479,60 €
Siège social : 79 rue de Seine 75006 PARIS
507 887 024 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

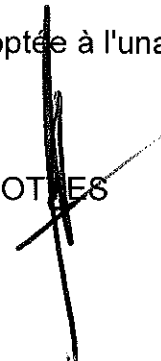
L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 142 754,63 € au poste « REPORT A NOUVEAU » dont le montant débiteur sera ainsi porté à 759 374,51 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président, Olivier FLOTTES



BOUDET ET ASSOCIES

Siège social : 8 rue des Deux Communes - 94300 VINCENNES

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie
Régionale de Paris

SARL au capital de 200 000 euros - R.C.S. Créteil B 420 422 206

Alexis DOLLOT

Siège social : 14 rue du Viaduc - 94130 NOGENT-SUR-MARNE

Commissaire aux Comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Paris

Numéro SIRET : 440 646 099 000 26

Aux associés,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2019, sur :

- l'opinion sur les comptes annuels,
- le fondement de l'opinion,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires,
- les responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels,
- les responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société H2O relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

BOUDET ET ASSOCIES

Siège social : 8 rue des Deux Communes - 94300 VINCENNES

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie
Régionale de Paris

SARL au capital de 200 000 euros - R.C.S. Créteil B 420 422 206

Alexis DOLLOT

Siège social : 14 rue du Viaduc - 94130 NOGENT-SUR-MARNE

Commissaire aux Comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Paris

Numéro SIRET : 440 646 099 000 26

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant :

- La société a décidé une Transmission Universelle du Patrimoine avec sa filiale 12H25 ;
- Les filiales de la société exerçant leur activité dans la restauration ont été dans l'obligation de fermer leurs établissements à compter du 15 mars 2020 suite aux décisions gouvernementales.

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des provisions pour dépréciation des titres de participation telle que décrite au paragraphe « Titres immobilisés » de l'annexe.

Celui-ci présente les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à la valorisation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé des méthodes comptables retenues et nous nous sommes assurés que la note précitée fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

BOUDET ET ASSOCIES

Siège social : 8 rue des Deux Communes - 94300 VINCENNES

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie
Régionale de Paris

SARL au capital de 200 000 euros - R.C.S. Créteil B 420 422 206

Alexis DOLLOT

Siège social : 14 rue du Viaduc - 94130 NOGENT-SUR-MARNE

Commissaire aux Comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Paris

Numéro SIRET : 440 646 099 000 26

V. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application de la loi, nous portons à votre connaissance les informations suivantes :

Par acte sous seing privé en date du 25 novembre 2019, il a été procédé à la dissolution sans liquidation de la filiale détenue à 100% « 12H25 » qui a pris effet au 31 décembre suivant et par voie de conséquence à la Transmission Universelle de son Patrimoine à la société « H2O ».

La Société « H2O » a souscrit à hauteur de 49 % du capital de la Société par Actions Simplifiée « SEINE 121 » dont le siège est 79 rue de Seine 75006 PARIS lors de sa constitution le 13 décembre 2018. Suite à l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 janvier 2019 dont la réalisation a été constatée par la Présidente le 15 février 2019, cette participation a été ramenée à 28,57 %. ✕

Par acte sous seing privé en date du 19 février 2019, la Société « SEINE 121 » a acquis le droit au bail des locaux sis à PARIS (6ème), Rue de Seine, n° 79, de la Société « BOUCHERIE SEINE BUCI CLAUDE ET CIE », moyennant le prix de 2 700 000 €.

Par ailleurs, elle a pris en location une licence de débit de boissons qu'elle a transféré dans lesdits locaux à partir du 13 juin 2019.

Courant 2020, elle a acquis cette licence. ✕

Après d'importants travaux de rénovation et d'agencements dont le coût est de l'ordre de 1 460 000 €, elle a ouvert un établissement de TRAITEUR PLATS A EMPORTER RESTAURANT le 25 juin 2019

La Société « H2O » a souscrit 33 % du capital de la Société par actions Simplifiée « BFB 16 » dont le siège est 79 rue de Seine 75006 PARIS constituée par acte SSP en date du 9 avril 2019.

Cette Société a pris le contrôle de la Société par Actions Simplifiée « AU PETIT VICTOR HUGO » dont le siège est 143 avenue Victor Hugo 75116 PARIS, propriétaire d'un fonds de commerce de VINS LIQUEURS RESTAURANT sis à son siège.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 décembre 2019, votre Société a cédé à Monsieur Olivier AMIOT les 205 parts qu'elle détenait sur les 500 parts composant le capital de la Société à Responsabilité Limitée « LES DEUX PONTS DE L'ILE » dont le siège est 3-5 boulevard des Iles 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX, propriétaire d'un fonds de commerce de CAFE BAR BRASSERIE RESTAURANT à cette adresse.

Le 15 mars 2020, les deux établissements ont été fermés à la clientèle en raison du confinement imposé par le Gouvernement. Toutes les mesures nécessaires proposées par le Gouvernement pour faire face à cette fermeture ont été appliquées : mise au chômage partiel de l'ensemble du personnel, recours à des Prêts Garantis par l'Etat, savoir :

- SEINE 121 pour un montant de 250 000 euros,
- 5 F&F pour un montant de 1 000 000 euros. ✓

Etant précisé qu'un complément de 328 000 € pour SEINE 121 et de 250 000 € pour 5 F&F doit être versé prochainement. Les deux établissements ont été rouverts à la clientèle début juin 2020.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

BOUDET ET ASSOCIES

Siège social : 8 rue des Deux Communes - 94300 VINCENNES

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie
Régionale de Paris

SARL au capital de 200 000 euros - R.C.S. Créteil B 420 422 206

Alexis DOLLOT

Siège social : 14 rue du Viaduc - 94130 NOGENT-SUR-MARNE

Commissaire aux Comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Paris

Numéro SIRET : 440 646 099 000 26

- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vincennes et Nogent-sur-Marne, le 30 septembre 2020

Les Commissaires aux comptes



BOUDET ET ASSOCIES
Olivier LEDUC



Alexis DOLLOT